

Le
Ch



OCT
OBR
E
2
0
0
7

Noir N°10

Tempête

Une revue d'action syndicale de la CNT santé-social de Lyon

Quel projet de société porte la CNT ?

La CNT, dans son projet révolutionnaire, de changement social, a une spécificité, celle de vouloir le réaliser collectivement, sans tête dirigeante.

D'une part parce que l'on pense qu'un projet révolutionnaire demande de l'entraînement. Tellement nous sommes habitués, dans tous les pans de notre vie à être pris en charge, à déléguer notre pouvoir de faire, que l'autogestion demande un réel apprentissage.

D'autre part, les espaces d'autonomie et de démocratie directe que nous créons permettent de mieux vivre, de créer ici et maintenant des rapports solidaires et d'égalité avec d'autres être humains. C'est déjà ça de vécu.

Enfin nous nous méfions comme de la peste du pouvoir. Il a montré les preuves de son inefficacité en se détachant des situations concrètes à régler.

Si nous voulons une société qui fonctionne de bas en haut, encore faut-il être capable de la faire fonctionner durablement. En gérant nous même nos lieux de travail et en nous coordonnant au niveau local, départemental, régional, national et international.

Dormons en paix

Sarko (et les autres) nous protègent...

« La France a peur... »

Il y a quelques décennies ce slogan a coûté sa place à un présentateur TV. Il y a quelques mois, il a valu son élection à Nicolas S.

Il est vrai que nous avons bien des raisons d'avoir peur : précarisation, menaces sur les retraites, sur la sécu, les caméras de video surveillance de plus en plus omniprésentes, le nombre croissant de « bavures » policières, l'écart croissant entre les très riches et les très pauvres, le nombre croissant de ceux-ci (et nous risquons tous de nous retrouver parmi eux), les risques écologiques de plus en plus présents, à mesure que les profits des multinationales augmentent. Et la liste pourrait s'allonger indéfiniment. De bonnes raisons d'avoir peur, donc... Mais aussi de se rebeller, de se dire et de crier qu'il n'y a là rien d'inéluctable, qu'il s'agit d'un « choix de société », un choix que nous refusons et contre lequel nous pouvons lutter, avec tous ceux qui en sont victimes, ici, dans un pays riche, mais aussi ailleurs, là où les pauvres subissent de plein fouet les conséquences de ce projet. Mondialisation ? Pourquoi pas, si elle suppose la solidarité avec tous les opprimés de la planète.

Ces peurs-ci, et le sursaut qu'elles peuvent et doivent amener, sont lourdes de menaces pour les pouvoirs économique, financier et politique en place. Parce qu'elles sont légitimes et que nous pouvons, si nous acceptons leur légitimité, les affronter, prendre nos vies en main et bâtir avec tous, un monde plus juste.

Alors, pour éloigner ce risque, tous ceux qui profitent de l'injustice ont recours à ce qui leur a toujours été utile : faire naître, ou favoriser d'autres peurs : peur de l'étranger, de ces « sans » qui sont de plus en plus nombreux dans nos rues à tendre la main, à nous solliciter aux feux rouges, en troublant la paix provisoire et illusoire de notre habitacle automobile. De ces jeunes qui envahissent nos allées en fumant des substances suspectes et en riant très fort, alors qu'il n'y a vraiment pas de quoi rire. Si on expulse les

étrangers, avec la violence qu'on sait (inévitabile, hélas, puisqu'il s'agit de sauvages), si on sanctionne les irresponsables qui tentent de les protéger, si on multiplie les contrôles de police, c'est pour notre bien, c'est évident, pour protéger notre tranquillité. Merci, papa Sarko !



Alors, il faut aider ceux qui nous protègent et dénoncer : dénoncer les

parents sans papiers d'enfants scolarisés, dénoncer les jeunes qu'on voit trop souvent regroupés et qui fomentent sans doute quelque complot terroriste en liaison avec Al Quaïda. Être aux aguets, toujours, et dénoncer sans trêve. Et ceux qui ne dénoncent pas, les travailleurs sociaux par exemple qui s'y refusent, méritent de passer devant les tribunaux : ce sont de mauvais citoyens. Comme le sont, à l'inverse, ceux qui dénoncent les financiers qui ont un peu triché, parce que, eux, c'est évident, ils le faisaient dans un but philanthropique !

Nous ne pouvons rester passifs devant une telle duplicité. Même si on nous rabâche qu'il faut s'adapter aux lois du marché (lois qui n'ont rien de naturel), nous n'acceptons pas une société fondée sur l'injustice et sur le mépris.

C'est maintenant qu'il faut réagir.

Un réseau anti délation à
Lyon...Comment ça
marche ?

Maintenant, c'est fait. La loi sur la « prévention » de la délinquance instaurant les pratiques de délation, de fichage et de partage de listes nominatives est passée. Dès lors, comment s'organiser pour ne pas « balancer » le moment venu (ce qui n'est pas dans nos fonctions) ?

Un réseau national de vigilance contre les pratiques de délation s'est mis en place à partir de travailleurs du social, de l'éducation et de la santé. Il est ouvert à tous ceux et celles qui, victimes de délation ou heurtés par ces pratiques, souhaitent s'engager dans le réseau.

Son but :

Certains et certaines d'entre nous vont être confrontés à une injonction de « partage d'information » avec le politique (maire) ou la police (Préfecture). Certains et certaines d'entre nous allons refuser de donner ces listes nominatives. Parce que cela choque l'éthique professionnelle, mais aussi de simple être humain.

Nous risquons alors de nous exposer à des pressions ou des sanctions.

Le réseau doit permettre à chacun et chacune d'entre nous d'être soutenu collectivement et juridiquement face à ces possibles sanctions.

Comment ?

- * En établissant un rapport de force (rassemblement, lettre, tract, pétition...) décourageant les prises de sanctions,
- * En posant la question dans chaque établissement de l'organisation du travail et du « partage de l'information »,
- * Par l'organisation d'un soutien juridique au cas où les sanctions seraient mises en application.

Le fonctionnement national :

Une liste mail nationale met en réseau plusieurs personnes de chaque collectif départemental. Une personne sanctionnée et l'ensemble des collectifs en France informés !

Le fonctionnement départemental

Une permanence tous les deuxièmes mardis de chaque mois de 18h à 19h à la Bourse du Travail. Pour expliquer ce qu'il se passe dans votre établissement ou dans votre commune et dégager des pistes d'actions.

Une adresse mail, pour joindre le collectif urgemment : colluts@yahoo.fr

Un acte de résistance...de désobéissance ?

Le but n'est pas de « jouer le héros » seul sur son lieu de travail ou sa commune. Il s'agit d'en parler avec ses collègues, ses voisins pour s'opposer collectivement aux injonctions de délation. Que se soit en refusant, en contournant, en oubliant...tout est à imaginer. C'est collectivement que nous serons le plus à même de résister efficacement.

Un réseau...solidaire

Le réseau ne fonctionnera que si chacun et chacune d'entre nous soutient les personnes mises en difficulté par leur désobéissance à la délation. Cela sous entend une implication individuelle, tant au niveau de l'organisation du réseau que lors des actions collectives de soutien. En pensant bien que ce qui arrive aujourd'hui à l'un d'entre nous pourra advenir un jour à soi même. Sans quoi, faute de « combattants », nous appliquerons des ordres discriminants et injustes. Vous êtes donc bienvenus

16 jours de grève à l'Échappée Au-delà des acquis conquis...

L'Échappée est un foyer d'accueil médicalisé qui depuis plus de 20 ans, dans la région de Condrieu (sud du Rhône) accompagne 42 adultes souffrant de psychoses infantiles. L'Échappée dépend d'une association qui s'occupe d'une quinzaine d'établissements : c'est la Sauvegarde du Rhône (A.D.S.E.A.).

Depuis 15 ans, l'Échappée se heurte à l'unique attente des financeurs : une réduction des coûts. Les financeurs font pression sur cette association dont les bénévoles souvent très âgés sont pétrifiés par la perspective d'un déficit budgétaire. En réaction, ils ont élu comme président un gestionnaire d'entreprise...

Le projet en perspective est de regrouper 5 groupes de 12 personnes sur un seul site, sachant qu'aujourd'hui, l'Échappée accueille 35 résidents sur 4 sites. Le calcul est vite fait, en plus de la concentration inadmissible de cette population, vient s'ajouter des conditions de travail impensables pour le personnel. Les conditions de travail déjà depuis longtemps dégradées (plus de paroles, horaires coupés, manque de personnel, précarisation des contrats...).

C'en était trop. Les salariés ont décidé de se mettre en grève. Grève qui durera seize jours. Quels sont les résultats ? *« Pour l'heure, nous avons gagné : au-delà des 5 postes créés et des 48 séjours de week-end offerts gracieusement par le Conseil général aux résidents, au-delà des 2 heures supplémentaires comptées aux éducateurs qui feront encore des nuits, au-delà du rythme rétabli d'1 week-end de travail sur 3, au-delà des horaires de nouveau concertés, nous avons surtout gagné le plaisir de dire STOP. Nous, salariés, existons. Nous ne deviendrons jamais les exécutants robotisés de projets politiques ou administratifs sans âme. Avoir éprouvé une fois un sentiment de force collective, cela ne s'oublie plus »*

La grève, ça paye et ça émancipe !

Plus on est nombreux, plus on est forts !

Pressions des flics sur des directeurs de structures

De différentes sources internes, des directeurs de Foyers SONACOTRA, jeunes travailleurs ou ARALIS ont été convoqués par la Préfecture afin qu'il donnent des listes des personnes sans papiers résidant dans ces foyers.

Des flics font même des descentes dans ces foyers...

Pour l'instant, les directions ne donnent pas de noms mais semble plier sous les pressions répétées des forces répressives.

Pourquoi ce silence ?

Les pressions individuelles sont difficiles à supporter. Il faut absolument que les salariés de ces structures se coordonnent entre elles et contactent les collectifs existants : anti délation, collectif 69, RESF...

Tous au travail, plus longtemps ! Chacun pour soi ! Bandes de profiteurs !

Mardi 18 septembre, dans un fier discours que les journalistes qualifient, avec raison, d'historique, le chef de l'Etat, a annoncé l'ouverture d'une guerre sans merci contre l'ennemi de l'intérieur que sont les salariés de plus de 50 ans et leurs alliés : droit du travail, chômeurs, personnes malades et dépendantes.

Le constat est simple et effrayant : nous sommes des assistés, fainéants, qui ne voulons pas travailler, surtout en devenant vieux.

Le Président entend donc mener en priorité une lutte sans merci contre la " culture du retrait précoce de la vie active" par une pénalisation des départs en préretraite, la suppression des dispenses de recherche d'emploi , une hausse prévue de l'age de départ à la retraite, et pour les survivants, une " libération du cumul emploi retraite".

Bien entendu, le Président n'ignore pas que le mal et plus profond, que, quelque soit notre âge, nous ne voulons pas travailler et préférons vivre des fraudes à l'aide publique : la suppression des indemnités après deux refus d'emplois et de formation devrait donc redonner confiance dans la valeur travail , comme la suppression des aides sociales pour plusieurs années en cas de fraude, devrait conduire un peuple affamé mais reconnaissant vers les usines.

" Il faut faire en sorte que notre système social incite à

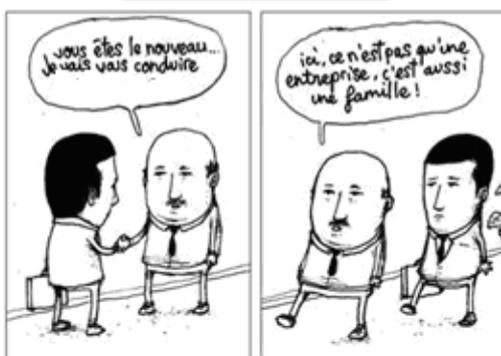
travailler plus, plutôt qu'a rester inactif ". Les Français se doivent de remercier le Chef de l'Etat d'avoir choisi le supplice de la faim plutôt que celui de la roue, pourtant symbole de la vraie rupture.

Bien entendu, le chef de l'Etat, ne pouvait pas s'intéresser qu'aux seuls coupables, et a prononcé des paroles réconfortantes pour les victimes, les entreprises. A titre d'indemnisation pour le préjudice subi pendant des décennies d'infamie gauchiste, le Président leur sacrifie le SMIG, les 35 heures, la durée hebdomadaire du Travail , le contrat et le code du Travail, car " il faut une vraie place aux conventions à coté de la norme législative et réglementaire".

Gageons que les entreprises en feront bon usage au service de leurs salariés.

Le chef de l'Etat n'oublie pas pour autant le quotidien, et rappelle que "l'honneur d'une société, c'est de protéger les plus fragiles ". Et pourrions nous rajouter, pour compléter la pensée présidentielle, de les laisser se protéger eux mêmes, grâce à la promesse d'un encouragement à la constitution d'une épargne dépendance privée et une hausse de la part des complémentaires santé suite à une redéfinition " de ce qui doit être financé par la solidarité nationale" pour se faire soigner dans des hôpitaux "financé intégralement à l'activité ", après de nouvelles restrictions des prescriptions médicales et après déduction des franchises médicales.

Un monde meilleur, ou le peuple aura le droit de ne pas souffrir trop longtemps en observant le sourire de la présidente du Medef répétant la conclusion présidentielle... " Nous n'avons qu'un seul droit, réussir ".



On négocie dans notre dos dans les centres sociaux de Villeurbanne

La mairie de Villeurbanne et les sept centres sociaux de la ville se réunissent actuellement pour négocier un conventionnement. Qu'est ce un conventionnement ? C'est obliger les centres sociaux à montrer patte blanche pour être financés. Comme dirait monsieur l'adjoint au Maire, Jean François Patin « *La ville n'avait quasiment pas les moyens de préciser ses objectifs, ses directions. Or c'est à nous, financeur, de dire ce que l'on veut* ». S'ils pouvaient dicter un peu plus aux centres sociaux leurs missions.

Et les salariés de terrains ? Et les habitants ? Et l'indépendance associative ?

Non, le conventionnement est une histoire de grands : directeurs de structures et élus se rencontrent. Le contenu du conventionnement ? Top secret.

Et voilà que le jeudi 20 septembre, les salariés du centre social de La Ferrandière peuvent lire dans le Progrès que l'équipe de ce même centre est « très favorable à la signature de cette convention ». Surprise chez les salariés. Personne n'est au courant ni des moyens ni des objectifs de cette convention.

Ils n'étaient même pas au courant qu'ils étaient favorables à ce conventionnement ! Quand votre conscience vous joue des tours...

Les salariés s'expliquent avec la direction et envoient un droit de réponse au Progrès, qui on le sait, est impartial quand il s'agit de lécher les bottes des élus locaux.

Reste à savoir le contenu de cette convention...
AH ouais !?

Ou dans la Police municipale ?!

La Ferrandière : une garantie de bon fonctionnement

AU CENTRE SOCIAL de la Ferrandière, Sylvie Billet, la directrice, et son équipe sont très favorables à la signature de cette convention : « Il est normal que nos financeurs principaux soient informés de l'utilisation des fonds alloués » explique-t-elle. S'il est vrai que les choses se mettront en place progressivement, il ne s'agit pas là d'une révolution. Tous

les trois ans est rédigé le projet d'établissement : il présente les projets, les valeurs et les objectifs du centre social. Ce projet est destiné à la CAF. L'idée de cette convention fait son chemin depuis bien des années et la signature prévue fin septembre n'est que la concrétisation de cette réflexion. Les directeurs de centre sociaux se réunissent

une fois par mois pour évoquer leur problématique commune et le centre social de la Ferrandière est tout à fait d'accord pour renforcer ces liens déjà existants. Des réserves sont bien sûr émises car il ne s'agit pas de tirer des conclusions hâtives. Dans l'ensemble le projet recueille des avis positifs et certains envisagent la mutualisation de

certains services, ce qui permettrait des économies et donc de réinvestir ces fonds dans de nouveaux projets. Plaçant toujours l'humain au premier plan, l'équipe du centre social est favorable aux changements et travaille déjà dans le sens des directives de la convention.

E.R.

18

LE PR

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de
 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :
Si réabonnement merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM
ADRESSE
CP VILLE
SECTEUR D'ACTIVITÉ
PROFESSION
MAIL

Chèque à l'ordre du Combat syndicaliste à renvoyer à Combat syndicaliste c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.



Permanences du syndicat santé social
Les troisièmes jeudis de chaque mois
de 18h à 20 h
44 rue Burdeau, 69001 Lyon

A la CNT, il n'y a pas de permanents syndicaux. Ce journal est le fruit de nos petites têtes après nos longues journées de labeur ou de chômage.

ciné par nos soins.
as jeter sur la voie publique

Abonnement gratuit de 3 mois au
COMBAT SYNDICALISTE
Mensuel des syndicats CNT

Nom : Prénom :
Adresse : Ville + CP :
Profession : Secteur d'activité :

Coupon à renvoyer à : CS BP 38 - 9846001 Choisy le roi Cedex